



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

\*\*\*

REUNION PLENIERE DU 19 OCTOBRE 2020

### PROCES VERBAL N° 01

\*\*\*

Réunion plénière du : 19 octobre 2020

A : 18 H 30

Lieu : siège du DFSM BOIS GUILLAUME

**Membre assurant la présidence :** M. Lilian LEROUX, Représentant des arbitres au sein du Comité Directeur,

**Membres présents :** Mme Michèle LE BASTARD; MM. Alexis AUGER, Eric AUGER, Stéphane CERDAN, Patrick DUBOC, Joaquim EVARISTO, Julien LEBARC, Antoine LOUET, Pierre LUCAS, Hichem MASSAOUDI BRIERE, Eric PAIN, Cyril PAVIE, Frédéric ORTIZ,

**Membres absents excusés :** MM Guillaume JEANNE-DIT-FOUQUE et Christophe GUERPIN (Représentant Comité de Direction)

§§§§

Après avoir salué les membres présents ce soir, M. LEROUX ouvre la séance en passant la parole au président du Comité de Direction du DFSM, M. Romain FERET, qui vient d'être élu. Celui-ci rappelle que la principale mission de notre commission, seule entité en Seine Maritime, est de revaloriser l'arbitrage et œuvrer pour faire évoluer les arbitres principalement les jeunes. Il remercie dès à présent les membres pour leur investissement.

Avant de commencer, M. LEROUX tient à remercier les membres de la précédente Commission Départementale de l'Arbitrage pour le travail qu'ils ont accompli au sein de cette commission.

Une pensée pour les trois arbitres qui ont été agressés récemment, à qui nous apportons tout notre soutien.

Les membres sont invités à se présenter afin de mieux faire connaissance.

#### **Organisation générale de la CDA**

La commission compte un nombre de membres réduit qui recevront une feuille de route en fonctions des besoins, de leurs appétences et de leurs disponibilités.

Il est envisagé de faire 4 réunions plénières durant la saison dont une en mai et une en septembre.

Les réunions de sections se dérouleront principalement à distance (visioconférences ou téléphoniquement)

Le bureau aura pour mission de traiter les affaires courantes et missionnera les diverses sections.



### Election du Président et du Bureau

Celui-ci est nommé pour une saison. Il convient donc de procéder au vote sachant que la candidature du collègue qui sera retenu devra obtenir l'approbation du Comité de Direction du DFSM.

Au préalable, il s'avère nécessaire de procéder à la désignation provisoire du président de cette séance. Il s'agit du doyen de l'assemblée à savoir M. Pierre LUCAS.

M. Pierre LUCAS demande s'il y a des candidats à ce poste. Seul M. Stéphane CERDAN répond par l'affirmative.

Il est donc procédé au vote à main levée comme le souhaitent les membres ici présents.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre d'Abstention : 1

Nombre de votes « Pour » la présidence de Stéphane CERDAN : 13

C'est donc la candidature de M. Stéphane CERDAN au poste de président de la Commission de l'Arbitrage qui sera présentée au prochain Comité Directeur du DFSM pour validation.

M. Stéphane CERDAN remercie les collègues de la confiance qu'ils lui témoignent. Il précise que les décisions seront prises par l'ensemble des membres de la commission qui devront travailler en parfaite osmose, et non par le président uniquement.

Sous réserve de la validation de la candidature de Monsieur Cerdan Stéphane par le Comité de Direction, les membres de la Commission de l'Arbitrage adoptent à l'unanimité la composition du bureau suivante :

- **Président** : M. Stéphane CERDAN
- **Vice-Président** : M. Eric AUGER
- **Secrétaire** : M. Hichem MASSAOUDI BRIERE
- **Représentant des arbitres au sein du CODIR** : M. Lilian LEROUX

### Composition des sections au sein de la Commission Départementale

Il est proposé de constituer les quatre sections suivantes.

\* **Lois du jeu** avec MM. Stéphane CERDAN, Joachim EVARISTO, Julien LEBARC, Frédéric ORTIZ. Cette section gèrera les incidents intervenant lors de certains matchs.

\* **Discipline** avec MM. Eric AUGER, Stéphane CERDAN, Patrick DUBOC et Pierre LUCAS. Elle sera habilitée à sanctionner les arbitres pour manquements divers.

\* **Formation** avec MM. Alexis AUGER, Eric AUGER (parrains), Guillaume JEANNE-DIT-FOUQUE (observateurs) et Hichem MASSAOUDI BRIERE

\* **Observation** : M. Lilian LEROUX

Les personnes dont le nom est souligné seront les responsables des sous commissions.

Il est envisagé de constituer un guide de l'arbitre pour une meilleure information.



Ces propositions sont validées à l'unanimité par les membres.

### **Barème des Indemnités des Arbitres et Arbitres Assistants**

Ce barème a été adopté par le Comité de Direction le 16/10/2020. (Voir Annexe 1)  
Il rentrera en application au 02/11/2020

Chaque arbitre doit donner ce document **obligatoirement** pour toute demande d'indemnisation aux clubs.

### **Modifications au Règlement intérieur de la CDA**

Quelques modifications sont proposées au Règlement Intérieur (tests physique) et barème de sanctions. Le nouveau règlement intérieur sera soumis à validation lors du prochain Comité de Direction.

Ces propositions sont validées par tous les membres de la commission.

### **Désignations Catégorie U15 (D2) et SENIORS MATINS (D2)**

Tenant compte des effectifs limités et suite à la décision du Comité de Direction le 16/10/2020, les catégories SENIOR MATINS D2 et U15 D2 ne seront plus désignés sauf exception à la discrétion de la Commission des Arbitres.

### **Proposition d'accessions et descentes saison 2020 - 2021**

L'objectif est de proposer des perspectives d'évolution aux arbitres dès cette saison avec la mise en œuvre d'un dispositif d'accessions et de descentes provisoires pour la saison en cours. Deux modes de promotions sont envisagés : l'un pour les arbitres de D1 et l'autre pour les arbitres de D 2, D 3 et jeunes.

Un dispositif pérenne sera discuté par la commission pour une mise en application lors la saison 2021 - 2022

Les arbitres de D1 seront intégrés dans un groupe avec à sa tête un référent observateur. Ils seront observés et un classement sera établi. Les groupes des Arbitres de Division 1 sont annexés à ce PV (Annexe 2).

Les arbitres de D2 et D3 qui souhaitent être promotionnels seront invités à nous faire parvenir leur candidature accompagnée d'une lettre de motivation. Les modalités de cette candidature feront l'objet d'une annonce sur le site Internet du DFSM.

Ces dispositions sont inscrites au prochaine Règlement Intérieur et seront soumises à validation lors du prochain Comité de Direction.

Ces propositions sont approuvées par les membres présents sauf par M. Julien LEBARC. Celui-ci étant sujet à ces nouvelles mesures, il lui a été demandé de ne pas se prononcer.

La politique de promotion et classement des jeunes arbitres reste inchangée.

### **Observateurs**



Un appel à candidatures a été fait via les réseaux sociaux. Quelques unes nous sont parvenues. Elles seront examinées prochainement avant décision définitive

### **Arbitres Auxiliaires**

Lilian LEROUX invite les membres de la commission à se positionner sur la possibilité de prolonger de façon exceptionnelle d'une saison les arbitres auxiliaires de l'an passé. Egalement de confier les recyclages à la responsabilité de Monsieur Jean Pierre Dubreuil, observateur.

Ce point est validé à la majorité.

### **Questions diverses**

#### **Désignations**

Le « décloisement » des secteurs est acté et prendra effet dès les prochaines observations du 8 Novembre prochain. Il faut souligner que plusieurs de nos collègues ne nous ont pas encore fait part de leurs indisponibilités ce qui met les désignateurs dans une position délicate.

Pour rappeler leur disponibilité, les arbitres sont invités à contacter :

- pour les seniors : Pierre LUCAS  
par mail : lucaspierre076@gmail.com
- pour les jeunes : Patrick DUBOC  
par mail : patrick.duboc@wanadoo.fr

#### **Parrainage**

Monsieur Eric AUGER nous fait rappel du bon fonctionnement du parrainage. Il informe que les jeunes arbitres stagiaires officient avec des chasubles au logo du DFSM.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le président lève la séance à 20 H 30.

La secrétaire de la séance  
Michèle LE BASTARD

Le président de la séance  
Lilian LEROUX